

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Jessye Ella Ekogha donne les Nouredin Bongo Valentin de

**LE** conseiller spécial chargé de la Communication présidentielle, Porte-parole de la présidence de la République a fait le "service après-vente", en abordant les réformes adoptées en Conseil des ministres, le départ de Nouredin Bongo Valentin de la Coordination générale des affaires présidentielles (CGAP) et d'autres questions d'actualité.

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

JESSYE Ella Ekogha, Porte-parole de la présidence de la République, est revenu, hier au cours d'une conférence de presse, sur les questions institutionnelles et politiques. Dans son intervention, il a indiqué qu'une série d'ordonnances, à partir de la dernière réforme constitutionnelle, ont été adoptées en Conseil des ministres. "J'entends déjà ça et là les mauvais esprits se manifester. À eux comme aux autres, je voudrais leur faire part de quelques arguments".

Pour le Porte-parole, "ces réformes sont motivées par la nécessité de rendre plus efficace, plus dynamique et plus cohérente notre démocratie... C'est par ailleurs la poursuite – logique – de l'entreprise de perfectionnement de notre Constitution amorcée en décembre 2020 avec le comblement de la vacance du pouvoir, le statut pénal du chef de l'État, etc." Et d'ajouter: "Je sais que les questions dont je viens de parler obsèdent le microcosme politico-médiatique. Mais l'important pour les Gabonais, c'est leur quotidien et leur avenir. Et donc le contenu des politiques publiques que nous mettons en œuvre".

Alors qu'au lendemain de la publication du communiqué final du Conseil des ministres, des rumeurs faisaient état de l'éviction de Nouredin Bongo Valentin au poste de CGAP, l'orateur a noté que "cette annonce a été très commentée et donne déjà lieu, comme d'habitude, à des interprétations hélas rarement justes, souvent totalement farfelues. La preuve que certains ont beaucoup

d'imagination". Pour couper court à ces supputations, Jessye Ella Ekogha a indiqué que "l'histoire est en réalité très simple. Les missions que le président de la République a demandé au CGAP de remplir l'ont été, parfaitement et efficacement. Je vous renvoie, à ce sujet, à la lettre ouverte que Nouredin Bongo Valentin a adressée au président de la République sur ses réseaux sociaux". Et d'ajouter que "c'est d'un commun accord et en bonne intelligence que ce départ de la présidence de la République a été acté. L'entente entre les deux hommes, dont vous connaissez par ailleurs les liens, est absolument parfaite. Comme l'a écrit M. Nouredin Bongo Valentin lui-même dans sa lettre ouverte, ce n'est pas la fin de l'histoire, mais le début d'un nouveau chapitre. Autrement dit, M. Nouredin Bongo Valentin va continuer de servir le président de la République et son pays dans un autre cadre. Il lui appartiendra le moment venu de vous en dire plus sur le sujet".

Bien entendu, les journalistes n'ont pas manqué d'interroger le Porte-parole de la présidence de la République sur les différents projets d'ordonnances adoptés en Conseil des ministres. Notamment sur la loi organique relative au président de la République qui dispose

que pour être éligible à la présidence de la République, il faut résider sans discontinuer sur le territoire national au moins six mois chaque année au cours des deux dernières années précédant l'élection. Là-dessus, le conseiller spécial du président a rappelé que "cette proposition de loi n'est pas une spécificité gabonaise. Elle existe dans d'autres pays. Il est difficile de vouloir diriger un pays dans lequel on ne vit pas et dont on ne connaît pas les réalités. Il y a un besoin pour les populations d'avoir des personnes qui soient au fait de leur quotidien".

Enfin, il est revenu sur l'agenda du chef de l'État, notamment la prochaine visite d'Ali Bongo Ondimba à New York à l'Assemblée générale de l'ONU, le sommet sur le Covid 19 organisé par le président Joe Biden, ainsi que sur les nombreux succès du Gabon sur la scène internationale et la situation épidémiologique.



Le porte-parole de la présidence de la République, Jessye Ella Ekogha

### FLORILÈGE

EXTRAIT DE LA LETTRE OUVERTE DE NOUREDDIN BONGO VALENTIN

■ A travers cette nomination, vous avez témoigné de votre confiance à notre égard. Durant ces vingt et un mois écoulés, la coordination générale a fait tout ce qui était en son pouvoir pour s'en montrer digne. Nous croyons pouvoir dire aujourd'hui, avec humilité et lucidité, que le contrat a été rempli.

■ La feuille de route claire adoptée par le gouvernement, sous l'impulsion de la coordination générale des Affaires Présidentielles, a donné confiance et visibilité au secteur privé. Cela s'est traduit par un niveau inédit d'investissements privés.

■ Notre action à vos côtés, au sens de la présidence de la République, n'a pas seulement eu pour effet d'obtenir des résultats, si rapides et tangibles soient-ils, à court terme. Elle a posé des bases fondamentales afin de mettre notre pays, le Gabon, sur une trajectoire qui lui permettra, à l'avenir d'affronter les défis et de mieux saisir les opportunités.

# raisons du départ de la CGAP



...a, durant la conférence de presse, hier

## HCR : son utilité dans l'appareil étatique

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

LORS de la conférence de presse qu'il a animée hier, Jessye Ella Ekogha est revenu sur le rôle du Haut-Commissariat de la République (HCR) au sein de l'appareil étatique. Selon lui, en décidant de sa création, "il y a une recherche de performance au sein de l'appareil étatique, les nominations des membres devant la composer reste à la discrétion du chef de l'État".

En effet, selon le communiqué final du Conseil des ministres, "l'ordonnance indiquée est prise en application des dispositions des articles 47 et 52 de la Constitution. Au terme des dispositions dudit texte, le Haut-Commissariat de la République est un organe qui assiste le président de la République dans l'évaluation, le suivi, la mise en œuvre de son action politique".

À ce titre, le Haut-Commissariat de la République est notamment chargé d'engager,



Photo: DR

dans le cadre des prérogatives reçues du président de la République, les missions de suivi, d'observation et de relais de son action politique, d'interagir avec les institutions politiques et les acteurs de la vie publique sur la stabilité et les modalités de maintien des valeurs démocratiques et d'assurer une veille sur l'état de la situation politique au niveau national avec l'ensemble des acteurs de la vie politique.

Il est également chargé de proposer les modalités de réali-

sation de l'action politique du président de la République, de dresser des rapports et bilans de l'activité politique de ce dernier et de promouvoir l'animation du débat politique auprès des populations dans le cadre des prérogatives qui lui sont conférées.

Le Haut-Commissariat de la République est ainsi rattaché au président de la République à qui les membres rendent directement compte.

Reste désormais à savoir qui seront ces derniers.

## Nourredin Bongo Valentin : mission accomplie

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

MISSION accomplie. On ne saurait être plus précis pour résumer l'action de Nourredin Bongo Valentin comme Coordonnateur général des Affaires présidentielles (CGAP). Des fonctions auxquelles il a été démis à l'issue du Conseil des ministres présidé, lundi dernier, par visioconférence, par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Ce sentiment de devoir accompli et bien fait est d'autant plus manifeste en parcourant la "Lettre ouverte" que le désormais ancien CGAP a adressée au pré-

sident de la République et dans laquelle il revient, avec force détails, sur la mission que lui a confiée le chef de l'État: "renforcer le pilotage, pour le compte du président de la République, de l'action gouvernementale". "Ce pilotage s'est exprimé par une feuille de route, le Plan d'accélération de la transformation 2021-2023 adopté par le gouvernement en janvier 2021, par une méthode de travail, structurée autour de task forces interministérielles pour décloisonner les administrations, fluidifier les réponses aux demandes d'arbitrage", a-t-il précisé.

Une méthode au demeurant

efficace, d'autant qu'elle est assortie de résultats tangibles et palpables en matière de gestion des finances publiques, de construction des infrastructures, de diversification de l'économie, etc. En témoignent, entre autres, a-t-il fait valoir, les résultats de la task force sur la dette intérieure, la récente signature d'un appui budgétaire avec le Fonds monétaire international (FMI), l'accélération de la cadence de construction de dix établissements scolaires, etc.

Des résultats qui augurent de l'écriture d'une nouvelle page du parcours de Nourredin Bongo Valentin. D'autant que, a-t-il précisé, "Aujourd'hui, ce n'est



Photo: DR

pas la fin d'une histoire mais le début d'un nouveau chapitre qui s'ouvre, avec cette même détermination et conviction: où que je sois, quoi que je fasse,

je continuerai, Monsieur le président de la République, à vous servir et, à travers vous, à servir notre pays comme je l'ai toujours fait, avec loyauté".